

Rabat et Lisbonne signent un accord sur l'emploi et le séjour des travailleurs marocains au Portugal

12.01.2022 Rabat et Lisbonne signent un accord sur l'emploi et le séjour des travailleurs marocains au Portugal

Le Maroc et le Portugal ont signé, mercredi, un accord sur l'emploi et le séjour des travailleurs marocains au Portugal, qui s'inscrit dans la dynamique de modernisation des instruments de partenariat entre les deux pays.

Paraphé à l'issue d'un entretien par visioconférence entre le ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, M. Nasser Bourita et le ministre d'État et des Affaires Étrangères du Portugal, M. Augusto Santos Silva, cet accord s'assigne pour objectif de répondre de manière efficiente à la demande croissante des travailleurs marocains de bénéficier des opportunités de travail offertes au niveau du tissu économique portugais.

Il vise à définir les procédures d'admission et de séjour applicables à des citoyens marocains pour l'exercice d'une activité professionnelle dans la République portugaise, et aussi à renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de la gestion des flux migratoires réguliers.

De ce fait, un certain nombre de dispositions sont stipulées par cet accord, notamment le processus de sélection et de recrutement des travailleurs, les conditions générales de travail et de formation, le regroupement familial et la sécurité sociale et l'imposition.

→ Lire aussi : Lisbonne salue le rôle déterminant du Maroc en tant que pourvoyeur de stabilité dans la région et relais de croissance pour le développement en Afrique

En vertu de cet accord, l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) et son homologue portugais l'IEFP seront chargées de la mise en œuvre de ses dispositions, sous la supervision des autorités gouvernementales concernées.

Deuxième du genre jamais signé par le Portugal (le premier avec l'Inde), l'accord prévoit l'instauration d'une Commission mixte composée de représentants des autorités compétentes des deux parties (Emploi et Services consulaires) en vue d'assurer le suivi et l'échange d'informations régulières.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture, de la pêche Maritime, du développement rural et des eaux et forêts, M. Mohammed Sadiki, et du ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, M. Younes Sekkouri.

Lors de leurs entretiens par visioconférence, MM. Bourita et

Augusto Santos Silva se sont accordés à faire de la 14ème session de la Réunion de Haut Niveau, prévue au Portugal, une occasion pour donner aux relations bilatérales une impulsion à la hauteur des ambitions partagées, à travers l'exploration de nouvelles opportunités et la création des synergies en termes de chaînes de valeurs, promotion des investissements et coopération triangulaire.

Dans le domaine économique, le Maroc et le Portugal ont renforcé leurs relations par la création en novembre dernier d'un conseil d'affaires qui s'assigne pour objectif de recentrer les priorités, de consolider les acquis et d'explorer de nouvelles pistes novatrices pour un partenariat économique avancé.

Source

: <https://maroc-diplomatique.net/rabat-et-lisbonne-signent-un-accord-sur-lemploi/>